



Mes *Remboursements* Simplifiés



N'attendez plus, utilisez votre voiture !

Votre médecin vous prescrit un véhicule sanitaire ou un taxi. Si votre état de santé le permet, **vous pouvez utiliser à la place votre véhicule personnel.**



En 3 clics, vos frais de transport remboursés en moins d'une semaine.

rendez-vous sur :

mrs.beta.gouv.fr

